

CANTONALES
2011

Le candidat PCF contesté par une partie des militants

POLÉMIQUE Le communiste Anthony Civittini a été désigné comme candidat dans le canton de La Seyne. Un choix critiqué par certains militants et élus

Après les municipales fratricides de 2008, les dissensions aux régionales de 2010⁽¹⁾, voici la rébellion des cantonales de 2011.

Alors que le PCF vient de désigner Anthony Civittini, une partie des militants dénoncent « l'absence de démocratie dans le processus de désignation du candidat ». La fronde vient de la cellule du centre-ville et de la section des communaux. Elle est portée par des élus – Philippe Mignoni et Malika Riemer en tête –, le secrétaire de la cellule centre-ville Karim Adnane, l'ancien candidat aux municipales (liste PCF) Marcel Koehly, et quelques militants.

La section ville (rue Lagane) et l'élue Christine Sampéré soutiennent la candidature officielle.

Les élus écartés

« La fédération a inventé des procédures abracadabrantes⁽²⁾ pour que ce soit Anthony

Civittini le candidat », gronde Karim Adnane. Philippe Mignoni renchérit : « Il n'y a pas eu d'assemblée générale. On a voulu proposer des candidats qui ont été écartés sous prétexte qu'ils sont élus. Il n'y a eu qu'un nom sur les bulletins de vote : celui d'Anthony Civittini. C'est contraire aux statuts du PCF. »

Philippe Mignoni pense que le parti a pris position « contre les élus ». « Cela contribue à affaiblir le PCF, alors qu'il y a des enjeux énormes sur le canton, comme la montée du FN », insiste-t-il.

Christian Bianchi lui – qui a très mal digéré un courrier de la fédération (4 janvier) expliquant que « le PS s'est servi d'élus communistes pour avoir une caution à gauche auprès de la population » en 2008 – reste persuadé qu'il était le meilleur challenger. Il a saisi la commission nationale des conflits.

Résultat : à moins de deux



Une partie des militants communistes refusent de faire campagne pour le candidat officiellement investi par le PCF. (Photo Dominique Leriche)

mois du scrutin, une partie des militants et des élus refusent de faire campagne.

« Attitude irresponsable »

Une attitude que le secrétaire fédéral, Alain Bolla, qualifie « d'irresponsable ». Selon lui, les règles ont été

respectées. « Tous ceux qui souhaitent être candidats pouvaient l'être. Les candidatures de Christine Sampéré et Christian Bianchi ont été enregistrées. Le conseil départemental a proposé quelqu'un capable de rassembler et qui n'avait pas participé aux guerres fratricides de 2008, en l'occur-

rence Anthony Civittini. Mais son nom pouvait être barré et remplacé par un autre. C'était écrit sur le bulletin. D'ailleurs, certains l'ont fait puisque Christian Bianchi a remporté 33 voix, Christine Sampéré 3⁽³⁾. La majorité a tranché en faveur d'Anthony Civittini. » Alain Bolla estime que « tout

a été mis en œuvre pour parvenir à faire travailler les militants des deux sections ensemble ». « Mais, cela fait 30 ans que cela dure, et c'est toujours la faute des autres ! », tonne encore Alain Bolla qui se demande « quel est l'intérêt de certains camarades, amis aujourd'hui mais ennemis hier, à vouloir affaiblir le PCF? ». Décidément, à La Seyne, rien ne se passe comme ailleurs.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmtin.com

1. Lors des municipales de 2008, des communistes ont fait liste commune avec Marc Vuillemot (PS) alors que le PCF présentait une liste emmenée par Marcel Koehly. Lors des régionales de 2010, certains élus PCF ont soutenu la candidature PS de Michel Vauzelle contre le candidat présenté par le « Front de gauche ».

2. Des critères ont été imposés pour les candidatures (être à jour de ses cotisations, reverser les indemnités, respecter les décisions majoritaires du parti, porter le projet défini).

3. Christine Sampéré avait finalement décidé de retirer sa candidature.